



Profil sécurité alimentaire

Mauritanie

Septembre 2009

Ce travail a été financé par le Ministère des Affaires Étrangères de la France et sa diffusion soutenue par l'Union Européenne



Travail réalisé par :

- GRET (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; IRAM (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; ICI (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Mohamed Baro, consultant national de la Mauritanie.

Avec l'appui technique et méthodologique de :

- Léonidas Hitimana (CSAO) ; Amadou M. Konaté (CILSS) et Salif Sow (FEWS NET)

Sous la Coordination de :

- CSAO, Sibiri Jean Zoundi (sibirijean.zoundi@oecd.org)
- CILSS, Dramane Coulibaly (dramane.coulibaly@cilss.bf)

Avec les contributions du Comité de Pilotage composé de :

- Jean Sénahoun, FAO
- Mamadou Cissokho, ROPPA
- Ibrahim Laouali, FEWS NET
- Stéphane Devaux, UE
- Georges Simon, PAM
- Matthias Lange, UE
- Sébastien Subsol, CF
- Nadia Lamhandaz, UE
- Philippe Dardel, CF

© CSAO-OCDE / CILSS, 2009

Ce document est accessible en ligne sur le site : www.food-security.net

TABLE DE MATIERES

CONTEXTE DE L'ÉTUDE	5
I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES	5
1. RESSOURCES PRODUCTIVES ET VULNÉRABILITÉ AGRICOLE ET PASTORALE	5
1.1 Terres arables et pâturages	5
1.2 Les ressources en eau et leur maîtrise	6
1.3 Le changement climatique OU VARIATION CLIMATIQUE	7
2. PRODUCTIVITÉ PRODUCTION AGRICOLE ET PASTORALE	8
2.1 Evolution de la production	8
2.2 Evolution des rendements	10
3. DISPOSITIF ET ÉTAT DE L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS	11
3.1 Population et démographie	11
3.2 Evolution du bilan céréalier	12
II. L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES	13
1. FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES ET SITUATION PARTICULIÈRE DES ZONES VULNÉRABLES	13
2. SOURCES DE REVENUS ET STRATÉGIES D'ADAPTATION	15
3. FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS	17
III. DIMENSIONS SANITAIRES, SOCIO-ÉDUCATIVES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES	20
1. L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES POPULATIONS	20
2. LES PRATIQUES ALIMENTAIRES	21
3. INFRASTRUCTURES SANITAIRES ET ÉDUCATIVES	22
IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT NATIONAL DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	23
1. PRIORITÉS POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LEUR TRADUCTION EN INVESTISSEMENT	23
2. POLITIQUES D'AIDE ET DE COOPÉRATION ALIMENTAIRE	24
3. CAPACITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, D'ALERTE ET DE GESTION DES CRISES	27
V. ACTEURS SOCIAUX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	29
VI. CONCLUSION	29
MÉTHODOLOGIE A REMONTER AU DEBUT DU RAPPORT	30

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AGR	Activité Génératrice de Revenus
ANEP	Agence Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (RIM)
CDMT	Cadre de Dépenses à moyen terme
CF	Coopération Française
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire (RIM)
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (RIM)
DEARH	Direction des Études et de l'Aménagement des Ressources Halieutiques (MPEM)
DPCSE	
DRAP	Direction des Ressources Agro-pastorales
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (ONS)
FEWS	Famine Early Warning System
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
MAED	Ministère des Affaires Économiques et du Développement (RIM)
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (RIM)
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (RIM)
MSAS	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (RIM)
ONS	Office National de la Statistique (MAED)
OSA	Observatoire de la Sécurité Alimentaire (CSA)
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDDO	Programme de Développement Durable des Oasis (RIM)
PDIAIM	Programme de Développement Intégré de l'Agriculture Irriguée en Mauritanie
PDRC	Programme de Développement Rural Communautaire (RIM)
RIM	République Islamique de Mauritanie
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SNDE	Société Nationale De l'Eau (RIM)
SONADER	Société Nationale de Développement Rural (RIM)
SSA	Services des Statistiques Agricoles
UE	Union européenne
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Depuis quelques décennies, et ce malgré d'importants progrès accomplis en matière de gestion et de prévention des crises alimentaires, les pays de l'Afrique de l'Ouest traversent des crises alimentaires dont les origines sont diverses. Certaines crises sont conjoncturelles, d'autres ont des causes structurelles. La récente crise intervenue dans la région en 2004-2005, et plus particulièrement au Niger, a mis en relief un certain nombre de causes structurelles jouant sur l'accessibilité et l'utilisation des ressources alimentaires. Cette situation a démontré le fait que la seule réponse aux crises conjoncturelles ne suffit pas. Les idées convergent donc sur la nécessité d'un plus grand engagement des pays dans la recherche de solutions durables aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de la dynamisation du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CSAO en partenariat avec le CILSS et les autres acteurs régionaux de la sécurité alimentaire dont le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) et la CEDEAO, se proposent de conduire cette initiative visant l'établissement de « Profils Pays Sécurité alimentaire » dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette initiative doit permettre à chaque pays, de disposer d'une grille analytique d'indicateurs permettant une meilleure compréhension des causes profondes (structurelles) des crises alimentaires mais surtout à mieux informer et sensibiliser les décideurs politiques pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans les politiques et stratégies d'investissement pour une sécurité alimentaire durable.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- Fournir pour chaque pays une photographie analytique d'indicateurs clés liés aux causes structurelles et pouvant contribuer à la meilleure compréhension de la persistance des crises alimentaires et nutritionnelles,
- Permettre une meilleure appréciation de l'effort d'investissement des pays dans le domaine de la sécurité alimentaire,
- Favoriser l'aide à la prise de décision par les différents acteurs : Gouvernements, acteurs de société civile, partenaires techniques et financiers.

I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale

1.1 Terres arables et pâturages

Un potentiel faible

Sur une surface totale de 1 030 700 km², la Mauritanie ne compte que 488 000 ha de terres arables. La superficie agricole utile (SAU) est inférieure à 0,5% du territoire national. Selon les statistiques du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le potentiel exploitable en terres agricoles est de l'ordre de 502.000 ha.

Les zones de pâturage couvrent 13 848 000 ha, soit près de 14% de la superficie totale du pays. Les données statistiques, non totalement maîtrisées, indiquent que les 13 848 000 ha de pâturages produisent environ 6,3 milliards d'unités fourragères (UF) correspondant aux besoins de 2,5 millions d'unités bétail tropical (UBT) sur la base de 2 500 UF/UBT/an ; or l'effectif du cheptel national est de 3,5 millions d'UBT ce qui indique un large dépassement de la capacité de charge de l'écosystème pastoral. **Une utilisation partielle des ressources productives**

Ce faible potentiel de terres n'est exploité que partiellement : la surface totale exploitée pour la production céréalière est globalement en baisse au cours des dix dernières campagnes entre un minimum de 109 218 ha (campagne 2002-2003) et un maximum de 221 654 ha (campagne 1999-2000), la moyenne sur cette période se situant au niveau de 186 012 ha, soit 38% des terres arables.

Au cours de cette période, le nombre d'actifs agricoles est passé de 551 000 en 1979 à 689 000 en 2004, soit un ratio de 3,3 actif par ha exploité cette année-là. La surface moyenne cultivée par un ménage agricole se situe au niveau de 1,3 ha, variant de moins de 0,5 ha dans les zones pastorales à 2,4 ha dans les zones d'agriculture pluviale.

Une dégradation importante des terres

La sécheresse des années 70 et 80 et la surexploitation du couvert végétal ont contribué à la désertification d'une partie du territoire et la remise en mouvement de dunes précédemment stabilisées, favorisée par des vents à dominante nord-est.

1.2 Les ressources en eau et leur maîtrise

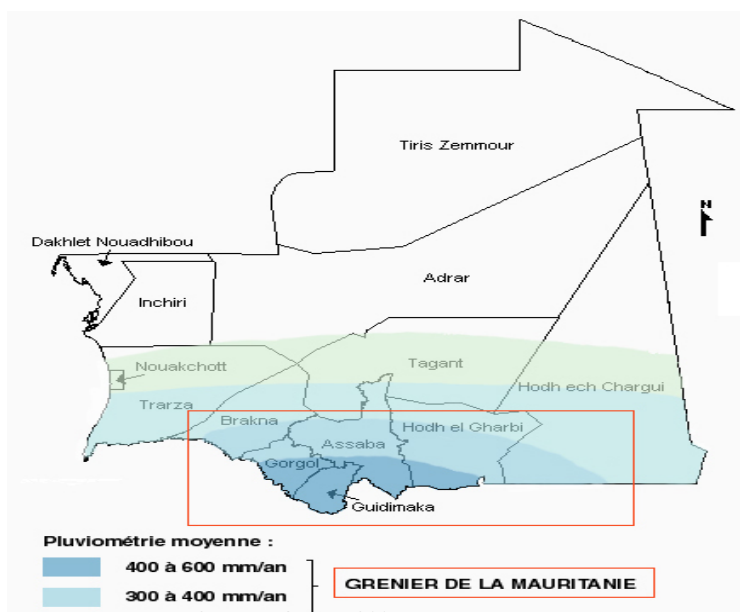
Des ressources en eau mal réparties

Les ressources en eau sont constituées des eaux de pluie qui sont irrégulières et mal réparties, des ressources en eau de surface dont les principales sont constituées par le fleuve Sénégal et ses affluents qui prennent naissance en Mauritanie (Gorgol, Niordé, Gorfa et Karakoro) dont les bassins versants atteignent respectivement : 22 000, 1 550, 6 500 et 26 000 km². Le pays recèle d'importantes réserves d'eau souterraine.

Le climat mauritanien est de type saharien sur la plus grande partie du territoire et sahélien au sud du Pays, généralement chaud et sec. Les températures peuvent atteindre dans certaines régions 44°C en mai-juin et descendre à 10°C en janvier et février. La pluviométrie est extrêmement variable, avec de lourdes conséquences sur la production agricole et pastorale. La saison des pluies qui conditionne en grande partie la production agricole est très hétérogène dans le temps et l'espace et s'étend en général sur une période de quatre mois, de juin à septembre. La **carte 1** montre la répartition de la pluviométrie sur le territoire.

Cette notion de grenier la Mauritanie comme le montre cette carte est à nuancer fortement cette notion n'est valable que dans certain zones comme dans Guidimakha et dans une moindre mesure le Gorgoll, sinon dans les autres wilayas la production agricole est généralement déficitaire)

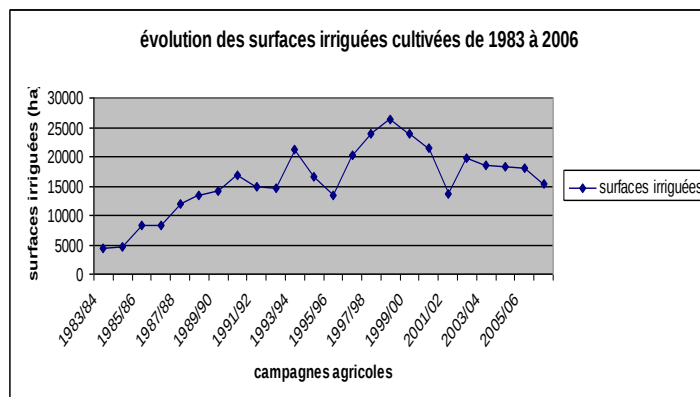
Carte 1 : carte des isohyètes



Des superficies aménagées faibles comparativement au potentiel de terres irrigables

Le potentiel en terres irrigables est estimé à 221 000 ha (dont 74 000 ha de décrue). La superficie des terres irriguées, en faible évolution sur les 30 dernières années représente 49 000 ha, soit une proportion de 21,4% des terres irrigables. Les superficies irriguées cultivées fluctuent entre 15 et 20 000 selon les années, comme le montre le **graphique 1**.

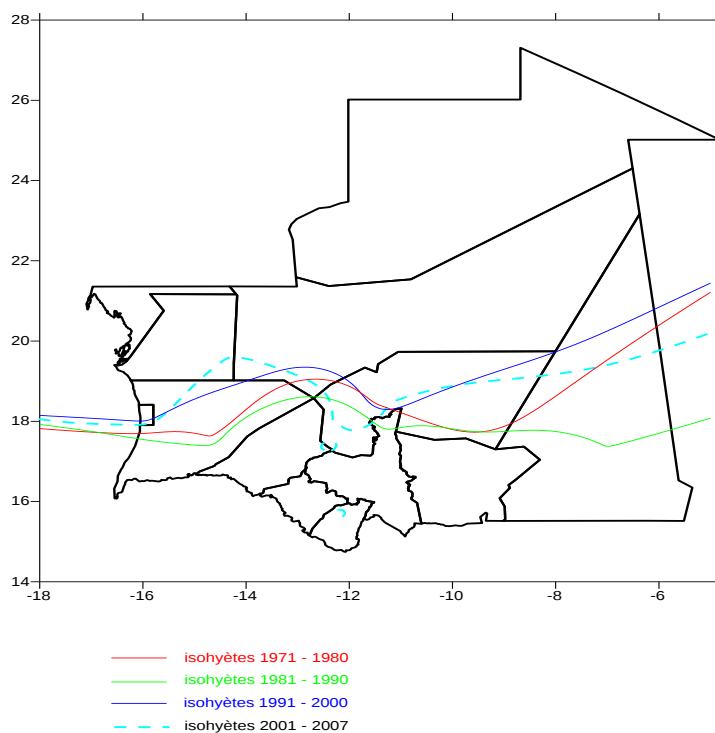
Graphique 1 : Evolution des surfaces irriguées cultivées de 1983 à 2006



Source : division enquête (SSSI)/DPCSE/MAE, août 2007

1.3 Le changement climatique OU VARIATION CLIMATIQUE

Carte 2 : Evolution de l'isohyète 100 mm selon les moyennes décennales



Source : Aghrymte déc 2007

Au vu de la **carte 2**, on n'observe pas clairement de glissement des isohyètes sur les quatre dernières décennies. Cependant, suivant les observations de FEWS, des changements important sont généralement observés tous les 30 années.

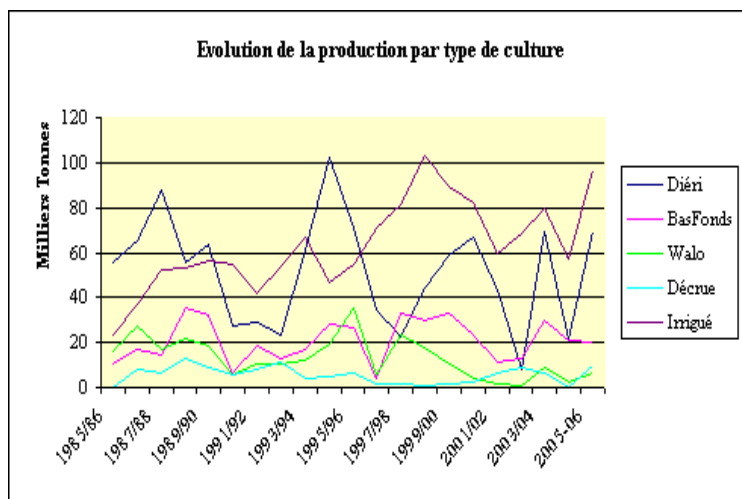
2. Productivité PRODUCTION agricole et pastorale

2.1 Evolution de la production

Une production agricole très irrégulière

Le niveau de production est très irrégulier d'une année sur l'autre, et ce quelque soit le produit ou le type de production concernée, comme le montre le **graphique 2**.

Graphique 2 : Evolution de la production par type de culture



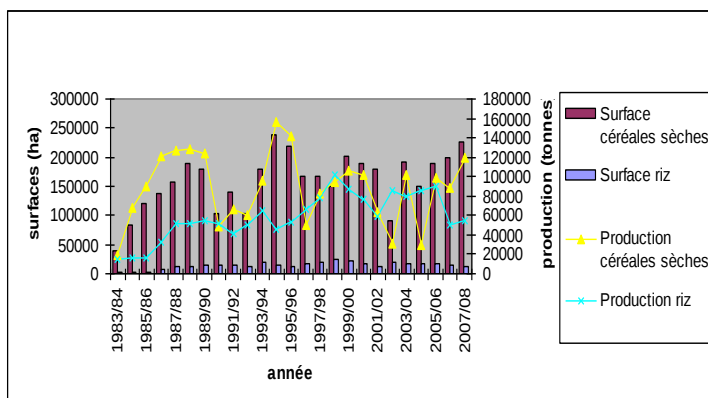
Source : MAE/SSAI/DSPCE/2008

Dans l'ensemble, au cours des 10 dernières années, la production est restée très faible, n'assurant pas le niveau nécessaire à la survie des exploitants. La production totale de céréales est en baisse (elle passe de 220 000 tonnes en 1995 à 115 000 tonnes en 2005, avec une moyenne de 216 000 tonnes sur l'ensemble de la période), essentiellement du fait d'une baisse de la production du mil et du sorgho.

La part de la surface irriguée évolue entre 10 et 12% entre 2000 et 2006 alors que la production correspondant à cette surface évolue de 47,3% à 52,7% de la production totale. La production de riz est en progression régulière et passe de 52 800 tonnes en 1995 à 85 500 tonnes en 2005, soit une augmentation de 45%. La culture irriguée est par ailleurs la principale source de sous-produits agricoles, qui étaient estimés pour la période 2002-2003 à 127 500 tonnes de paille de riz et 11 000 tonnes de farine.

Le **graphique 3** montre que le niveau de production est conditionné par une surface de mise en culture globalement en baisse pour les céréales traditionnelles (168 800 ha en 2005 contre 271 800 ha en 1995), mais aussi par un rendement annuel médiocre (en moyenne 533,6 kg/ha).

Graphique 3 : Evolution des productions et des surfaces céréalières de 1983 à 2008



Source : MAE/SSAI/DSPCE/2008

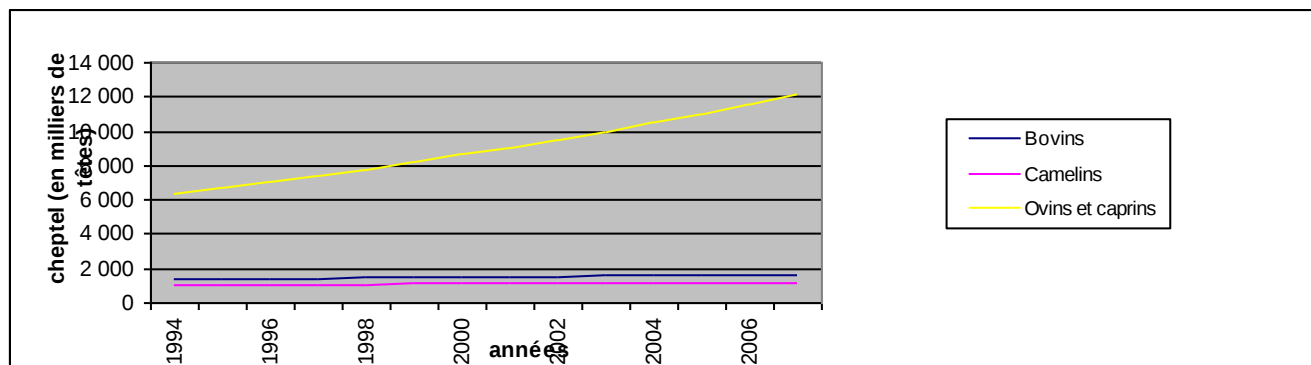
La production maraîchère est en augmentation assez régulière sur la période 1992-2002 et atteint 72,3 tonnes en 2002. Enfin, la production de dattes est en moyenne de 16 000 tonnes par an sur la période 1992-

2003, avec un rendement faible (<15 kg/pied/an), soit dix fois moins que celle enregistrée dans les pays du Maghreb.

L'élevage : un potentiel important et en augmentation constante

Concernant l'élevage, pour lequel il semble difficile d'avoir des données fiables. Une étude de la FAO estimait en 2002 cheptel à 1 497 000 bovins, 1 114 000 camélins, 3 474 000 caprins, 5 171 000 ovins et 3 400 000 volailles, correspondant à 3 500 000 UBT, soit environ 1,2 UBT/hab. Ce potentiel, toujours en accroissement comme le montre le **graphique 4**, (3,5% par an) entraîne un surpâturage intense.

Graphique 4 : Evolution du cheptel depuis 1995 (en milliers de têtes)



Source : ONS, 2007

La production de lait progresse d'environ 3,2% par an. Elle est évaluée à 506 000 tonnes en 2005 (statistiques ONS). En 2003, la contribution de l'élevage a été estimée à 13,6% du PIB et 77,2% de la valeur ajoutée du secteur rural.

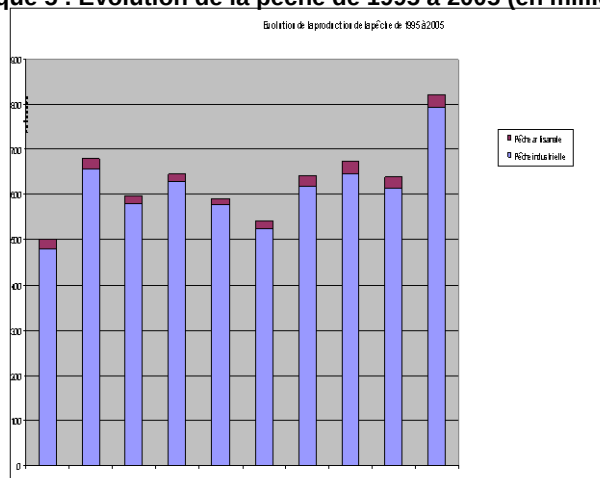
La pêche : un secteur en hausse, mais essentiellement basé sur la pêche industrielle

La ressource halieutique est importante et variée, avec des pélagiques (chinchards, sardinelles, anchois, maquereaux, sardines, sabres, thonidés), des démersaux (merlus, dorades roses, divers coquillages, ...), des céphalopodes (poules, seiches, calamars, ...) et des crustacés (gambas, langoustes, langoustines, crevettes,...). La capture, principalement effectuée de façon industrielle, est en forte progression sur les dix dernières années, ce qui pourrait aboutir à terme à des problèmes environnementaux.

La pêche joue un rôle essentiel dans l'économie mauritanienne. Bien que son poids dans le PIB soit relativement faible, ce secteur joue un rôle essentiel en matière de génération de devises, de recettes fiscales et non fiscales et d'emplois.

Comme le montre le **graphique 5**, La production est en progression et passe de 502 000 tonnes à 820 000 tonnes en 2005, soit une augmentation de plus de 50%. Cette augmentation est essentiellement le fait de l'accroissement important de la pêche industrielle, la pêche artisanale représentant une proportion très faible de la proportion totale (entre 3,5% et 4%). Cependant, la pêche artisanale est également en augmentation avec 20 978 tonnes en 1995 à 28 179 tonnes en 2005.

Graphique 5 : Evolution de la pêche de 1995 à 2005 (en milliers tonnes)



Source : ONS, 2007

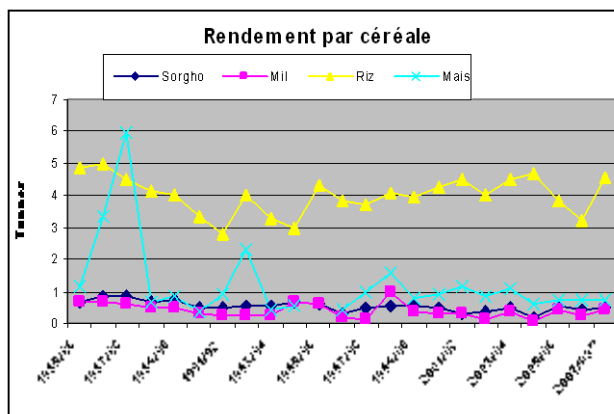
Avec une contribution moyenne au cours des dernières décennies de 20 à 30% aux recettes budgétaires et de 45 à 50% aux recettes d'exportations, l'apport de ce secteur constitue un soutien important à l'équilibre budgétaire et à la balance des paiements.

2.2 Evolution des rendements

Faible productivité des productions végétales

Les rendements fluctuent fortement d'une année à l'autre comme l'illustrent les chiffres du **graphique 6**, avec un maximum, toutes cultures confondues, de 1,011 T/ha en 2005-2006 et un minimum de 626,1 kg/ha en 2004-2005, ces variations étant liées aux conditions climatiques et crises naturelles affectant les récoltes.

Graphique 6 : Evolution de la productivité des céréales de 1985 à 2007 (T/ha)



Source : MAE/SSAI/DSPCE/2008

Pour les cultures irriguées, si l'on considère la seule production de riz (plus de 90%), les rendements subissent eux aussi de fortes fluctuations, variant autour d'une moyenne de 4,27 T/ha, entre un minimum de 3,47 T/ha en 2002-2003 et un maximum de 6,15 T/ha en 2005-2006, fluctuations pouvant témoigner d'une maîtrise insuffisante des techniques de production, liées en particulier aux difficultés d'accès aux équipements et au faible engagement de l'Etat en terme de vulgarisation.

Si les cultures de décrue restent entachées d'aléas par essence, du fait de l'irrégularité des écoulements et des inondations des plaines, le niveau de performance dans l'exploitation des investissements à maîtrise totale n'a pas été à la hauteur des attentes, en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire et de renforcement économique, aussi bien au plan local que national. La situation actuelle se caractérise par des taux de mise en valeur insuffisants des aménagements à maîtrise totale (en 2005-2006, seuls 15 771 ha ont été exploités sur les 49 000 aménagés) et des résultats demeurant très faibles, le plus souvent en dessous du seuil de rentabilité. Cet état de fait est le plus souvent expliqué par l'état de dégradation avancée des infrastructures et équipements, les difficultés d'accès aux crédits de campagne, la faible performance des appuis techniques apportés aux agriculteurs, la vétusté des aménagement, le manque de crédit agricole et les problèmes d'organisation sur les aménagements collectifs.

Notons aussi que les superficies non contrôlées ont vu leurs surface se divisées par 10 depuis l'installation du barrage Manantali

Le faible niveau technologique est particulièrement marqué au niveau de l'agriculture pluviale, caractérisée par des outils rudimentaires, l'absence de fumure et les pertes post récoltes. Le manque d'investissement s'explique par l'importance des risques liés à la pluviométrie aléatoire, mais aussi par la difficulté à trouver son financement (faiblesse des ressources financières dédiées au crédit agricole, surendettement des agriculteurs), par un problème foncier, par l'enclavement des zones de production (augmentant le coût de l'approvisionnement en facteurs de production et de la commercialisation de la production) et par les contraintes environnementales et la dégradation rapide des terres. L'évolution de quelques facteurs de production est démontrée dans le **tableau 1**.

Tableau 1 : Evolution de quelques facteurs de production

Intrants	Unité	1979-81	1989-91	1999-01	2002	2003
Population totale / terres arables	Personnes / ha	8	5	5	6	6
Utilisation d'engrais / terres arables	Kg engrais / ha	5	10	4	6	
Tracteurs en service / terres arables	Nombre / 1000 ha	1.3	0.8	0.8	0.8	0.8

Source : FAO / BM, 2004

Cette faible productivité agricole explique en partie l'exode rural très rapide constaté au cours des quarante dernières années.

Des rendements animaux faibles

La production de viande rouge est estimée à 93 625 T/an dont 39 000 T est potentiellement exportable. La production laitière est estimée à 4.5 l/j pour les chamelles, 2 l/j pour les vaches et 0.5 l/j pour les petits ruminants. Elle est très en dessous des potentiels, une amélioration de la nourriture des zébus maures pouvant permettre d'atteindre une production de 8 l/j. La production laitière est de 422 000 T, inférieure à la consommation locale (465 000 T).

Tableau 2: Consommation nationale de viandes rouges

	Auto consommation (tonnes)	Consommation totale (tonnes)	Consommation Kg/capita/an
Bovins	1.400	10.700	4,0
Camelins	800	11.800	4,5
Ovins	2.200	17.300	6,5
Caprins	5.500	11.000	4,2
Total	9.900	50.800	19,2

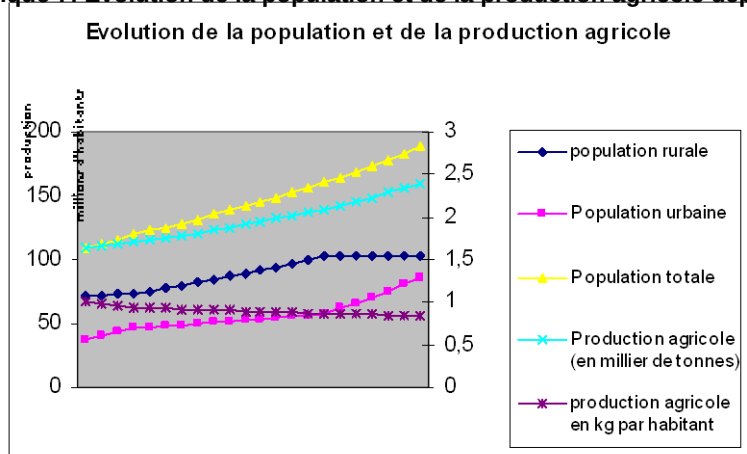
Source: estimations document « Initiative «Elevage, Pauvreté et Croissance» (IEPC) » Document National - FAO/WB- 2002

Selon les estimations réalisées en 2000, la consommation nationale annuelle en viande rouge se situait aux alentours des 19 kg par habitant (la moyenne pour l'Afrique étant de 12 Kg/personne/an en 1990) avec une autoconsommation estimée à 13% de la production totale.

3. Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés

3.1 Population et démographie

La population mauritanienne a évolué de 1 097 800 habitants en 1965 à 2 905 727 habitants en 2005, ce qui représente une croissance moyenne de 2,6%/an avec un taux de croissance en hausse. L'évolution démographique du pays est marquée par un fort exode rural : la population rurale qui représentait 91% de la population totale en 1965 ne représente plus que 53,3% en 2005.

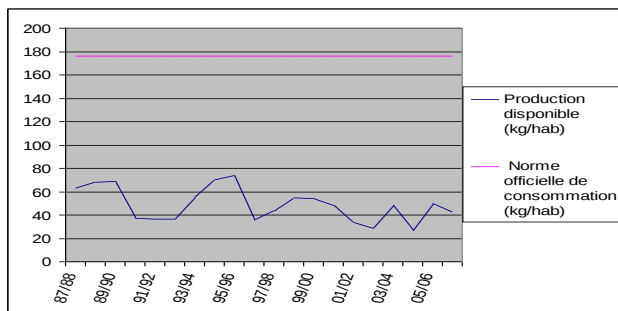
Graphique 7: Evolution de la population et de la production agricole depuis 1985

Sources : données ONS (2007) et estimations d'après les taux de croissance

La production agricole est en augmentation mais l'évolution est insuffisante pour satisfaire la demande croissante de la population nationale, comme le montre le **graphique 7**. Ainsi la production agricole par habitant a chuté de 66 kg en 1980 à 56 kg en 2006. Cette régression s'explique par l'exode rural, allié à une stagnation de la productivité agricole.

Cela se traduit par une régression de la couverture des besoins alimentaires dont le taux se situe à 24% en 2005, comme le montre le **graphique 8**.

Graphique 8 : Evolution de la couverture des besoins alimentaires par la production nationale



Source : CILSS – DIAPER, 2007

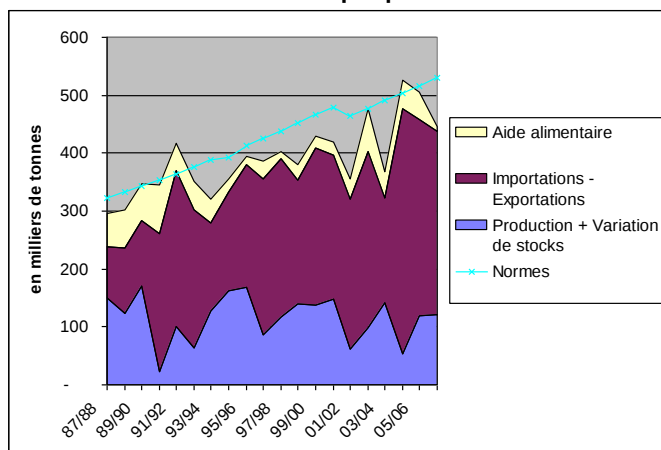
3.2 Evolution du bilan céréalier

Cette situation implique le recours aux produits importés, avec comme premier résultat un déficit toujours plus grand de la balance du commerce agricole, pesant lourdement sur l'ensemble de l'économie. La part des importations agricoles dans le total des importations est passée de ce fait de 32,94% à 71,85% au cours des trente dernières années et le déficit agricole a été multiplié par plus de six quand le déficit global restait à peu près stable sur la période.

Le pays fait souvent appel à l'aide internationale pour compléter sa couverture en besoins alimentaires.

Le **graphique 9** montre la part constante de l'aide alimentaire, et celle croissante des importations.

Graphique 9 : évolution du bilan céréalier de 1987 à 2006



Source : CILSS – DIAPER, 2007

Tout en étant élevées, les importations ne permettent pas de couvrir le déficit. Toutefois, il est important de noter que ce déficit est issu d'un calcul basé sur les besoins théoriques de la population. On note également que l'aide alimentaire subit de fortes variations, qui ne suivent pas systématiquement l'évolution du déficit théorique. L'aide alimentaire n'est pas uniquement fonction du déficit global mais également de divers facteurs tels que les politiques d'aide, les besoins des autres pays....Le ratio aide alimentaire/importations commerciales évolue entre 7,8% pour l'année commerciale 1999/2000 et 5,3 pour 2005/2006 avec un pic à 26% en 2003/2004. La moyenne sur la période 1999-2006 est de 13,3%.

Les principaux produits alimentaires importés sont le blé, le sucre, le riz et le lait (voir les évolutions dans le **tableau 2**). Les importations de blé ont triplé depuis 1980 alors que les importations de riz sont stables.

Tableau 2: Importations des différents produits alimentaires (en milliers de tonnes)

	1979-81	1989-91	1999-01	2002	2003
Blé et produits assimilés	55,6	180,9	227,5	330,0	251,8
Sucre et produits (ég. brut)	29,7	84,0	168,8	181,0	184,1
Riz et produits (ég. blanchi)	40,9	60,6	67,0	40,9	39,3
Lait et produits (sf beurre)	47,4	46,6	45,1	58,5	63,0

Source : FAO / BM, 2004

Des ressources productives céréalières¹ dans l'ensemble très faibles occasionnant un recours important aux importations et à l'aide alimentaire

Avec un climat à dominante saharienne et une très faible proportion de terres arables (0,47%), la Mauritanie dispose de ressources productives agricoles limitées. La mise en valeur insuffisante des terres irrigables (21,4%), le manque d'intrants et l'absence de professionnalisme dans le secteur agricole fortement liée à la faiblesse de l'accès au crédit, se traduisent par une productivité très basse (le rendement céréalier moyen est de 839,8 kg/ha) et irrégulière, favorisant l'exode rural.

En outre, les superficies cultivées et les productions agricoles montrent une tendance à la baisse. La production céréalière, très irrégulière d'une année à l'autre ne couvre que 25% des besoins de la population mauritanienne qui dépend donc largement des importations et de l'aide alimentaire. Face à l'augmentation de la population, ce taux de couverture pourrait évoluer de manière négative si des réformes importantes ne sont pas prises pour améliorer la production agricole du pays. Le bilan céréalier national cache de plus les disparités régionales : certaines zones rurales présentent un potentiel de production structurellement très faible et produisent moins de 20% des besoins de leur population.

Les productions animales sont élevées et jouent un rôle non négligeable dans la sécurité alimentaire des populations, notamment en milieu rural dans les zones pastorales. En 2003, la contribution de l'élevage au PIB a été estimée à 13,6%. Ce secteur est cependant caractérisé par un manque de données fiables, et son rôle n'est que trop peu étudié. En outre, l'accroissement constant du cheptel se traduit par une surexploitation des zones de pâturage ce qui pourrait poser à terme les limites de ce système extensif.

II. L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES

1. Facteurs socioéconomiques et situation particulière des zones vulnérables

Le revenu national est très faible, avec un revenu en 2003 qui reste inférieur à celui de 1970 (voir **tableau 3**), alors qu'on note une nette augmentation du coût de la vie puisque le seuil de pauvreté a presque triplé entre 1988 et 2004, comme le montre le **tableau 4**.

Tableau 3: PNB per capita (USD valeur 1995)

1970	1980	1990	1993	1995	1997	1999	2001	2003
405	374	304	322	335	337	348	360	374

Source : African Development Indicators

Tableau 4 : Seuil de pauvreté (en MRO)

	1988	1996	2000	2004
Seuil de pauvreté	32 800	58 400	72 600	94 600
Seuil d'extrême pauvreté	24 800	44 150	54 880	71 550

Source : ONS

¹ Lorsqu'on se réfère au rapport production/population de l'espace productif on a souvent des situations excédentaires et cela sans même tenir compte du fait que les analyses sont uniquement basées sur les bilans céréaliers

L'analyse se base sur une incidence de la pauvreté monétaire de 51% en 2000 (ce chiffre a été revu à la hausse, compte tenu d'une révision en 2004 du calcul du seuil de pauvreté ; en 2000, l'EPCV affichait en effet un P0 de 46,3% sur un seuil de pauvreté de MRO 67 316). Si l'on considère ce seuil, l'incidence de la pauvreté a légèrement reculé pour atteindre 46,7% en 2004.

Cette incidence de la pauvreté est très variable selon le milieu géographique et selon le groupe socioéconomique du chef de ménage. Elle est plus élevée en milieu rural : en 2004, elle est de 59% contre 29% en milieu urbain et présente une profondeur et une inégalité plus importante en milieu rural. Il en est de même de l'extrême pauvreté (voir **tableau 5**).

Au niveau des groupes socio-économiques, ce sont les indépendants agricoles qui sont les plus touchés avec une proportion de 64,2% puis les chefs de ménages vivants des aides familiales (60,7%).

Tableau 5 : Incidence de la pauvreté monétaire selon les milieux de résidence en 2004

Indices de pauvreté ²	Indices de pauvreté (%)			Contribution aux indices (%)		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Rural	59,0	20,6	9,6	74,8	79,7	82,2
Urbain	28,9	7,6	3,0	25,2	20,3	17,8
National	46,7	15,3	6,9			

Source : ONS, 2007

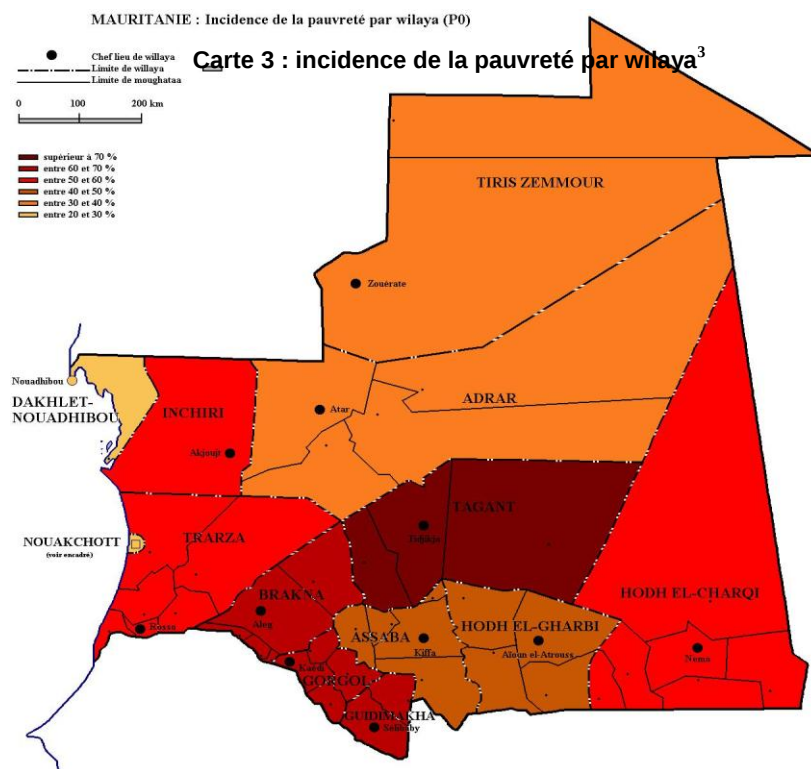
Au total, sept des treize wilaya que compte le pays, regroupant 48,4% de la population nationale, ont une incidence de la pauvreté supérieure à 50%.

A titre d'illustration, une étude conjoncturelle du CSA a montré qu'en 2006 une liste de 50 communes rurales se trouvait en situation de vulnérabilité alimentaire extrême, de 117 en situation de vulnérabilité élevée et de 22 en situation de vulnérabilité modérée. Soit au total 189 communes vulnérables. La Mauritanie comptant un total de 216 communes, cela se traduit par une proportion totale de 87.5% des communes en situation de vulnérabilité.

Au cours de la période 1990 – 2004, la pauvreté a reculé, principalement du fait de la croissance. Par contre, la courbe de Lorenz et l'indice de Gini (passé de 0,390 en 2000 à 0,393 en 2004) montrent une légère augmentation de l'inégalité sur la période. Si cette dernière a stagné en milieu rural, elle s'est accrue de façon notoire en milieu urbain essentiellement du à l'exode de la population rurale pauvre.

² Les trois indicateurs classiques en la matière que sont P₀, l'incidence de la pauvreté, mesurant le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, P₁, la profondeur de la pauvreté, mesurant le déficit de pauvreté de la population et P₂, la sévérité de la pauvreté, mesurant l'inégalité entre les pauvres.

La répartition des zones de pauvreté est schématisée sur la **carte 3**.



Source : CSA, 2004

2. Sources de revenus et stratégies d'adaptation

Les premiers résultats de l'EPCV-2004 indiquent que la population en âge d'activité (15-65 ans) est estimée à 54,2% de l'ensemble de la population. Sur cette population 59% sont actifs avec de fortes disparités entre hommes et femmes (82,2% pour la population masculine et 38,5% pour les femmes). Cependant, dans certaines zones rurales (zone de cultures pluviales et zones agropastorales), les pratiques socioculturelles et les phénomènes d'exode ont considérablement modifié ces rapports. L'observation selon le milieu montre que le taux d'activité est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural (60,2% contre 58,1%). Cette différence est la conséquence d'une plus forte activité des femmes en milieu urbain. Seules 35,8%⁴ des femmes rurales sont considérées comme actives contre 42,4% des femmes urbaines, alors que pour les hommes, la situation est inversée (84,9% des ruraux sont actifs contre 79,7% des urbains).

L'évolution du chômage entre 2000 et 2004 montre une légère dégradation de la situation avec un taux qui passe de 28,9% à 32,5%. Cette dégradation du niveau du chômage a touché uniquement les femmes. En effet, le taux de chômage des femmes est passé de 33,9% en 2000 à 46,9% en 2004, alors que dans le même temps celui des hommes a reculé de 25,7% en 2000 à 24,8% en 2004. L'examen de la structure de la population au chômage montre clairement que c'est la population jeune qui subit ce phénomène.

Une étude multivariée menée par le PAM utilisant une analyse en composantes principales (ACP) en décembre 2005 (CFSVA-05) a permis de déterminer des groupes de mode de vie homogène correspondant à une combinaison d'activités réalisées par un ou plusieurs membres du ménage, permettant à ce dernier de se procurer de la nourriture. A titre d'exemple et pour les groupes les plus pauvres, on peut noter que :

³ Wilaya : unité administrative correspondant à une région

⁴ les apports de 35,8% des femmes rurales vont quasiment ou au moins en grande partie dans la consommation du foyer. Par contre en milieu urbain l'impact est moindre car il s'agit surtout d'activités commerciales dont les ressources sont réutilisées pour la pérennité ou au développement de l'activité

- Les agriculteurs, en dehors de l'agriculture et de l'élevage se procurent des revenus grâce au travail journalier, aux transferts d'argent, à la pêche, au petit commerce et aux aides,
- Les personnes dépendantes de l'aide, outre l'aide et les dons, se procurent des revenus via l'agriculture et l'élevage, le petit commerce et le transfert d'argent.

Pour les autres catégories professionnelles, l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, le transfert d'argent, les aides et les dons sont les sources de revenus parallèles (en dehors de l'activité principale) les plus représentées.

22% des ménages enquêtés lors de cette étude n'ont pas accès au crédit. Cette proportion est particulièrement forte chez les ménages vivant de pauvres activités (39%) et chez les éleveurs (31%). L'endettement vis-à-vis des parents et amis est le principal mode d'accès au crédit (49% des ménages), suivi de l'endettement auprès des prêteurs locaux (26%).

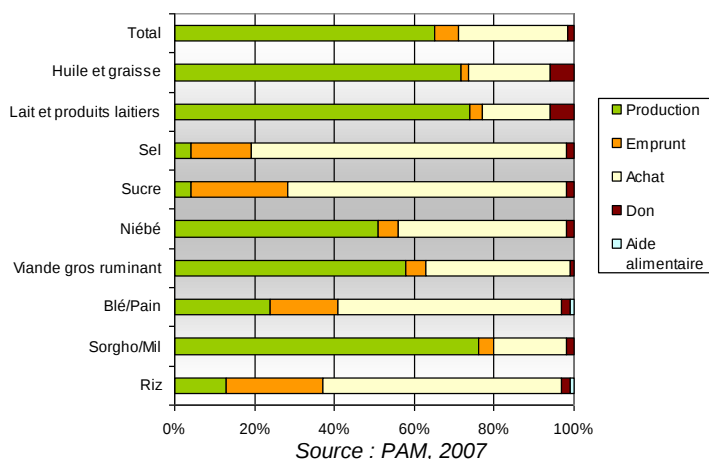
Depuis la sécheresse des années 70, les ménages ruraux ont développé des stratégies plus ou moins efficaces d'adaptation pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Ainsi les activités génératrices de revenus et revenus de transfert (migrations surtout) sont devenus des composantes essentielles de l'accessibilité.

L'enquête CFSVA-05 du PAM avait montré que dans les zones vulnérables, l'accessibilité assure au moins 67% de la sécurité alimentaire des ménages.

3. Fonctionnement des marchés

Le **graphique 10** illustre la provenance des principaux produits alimentaires consommés dans les ménages.

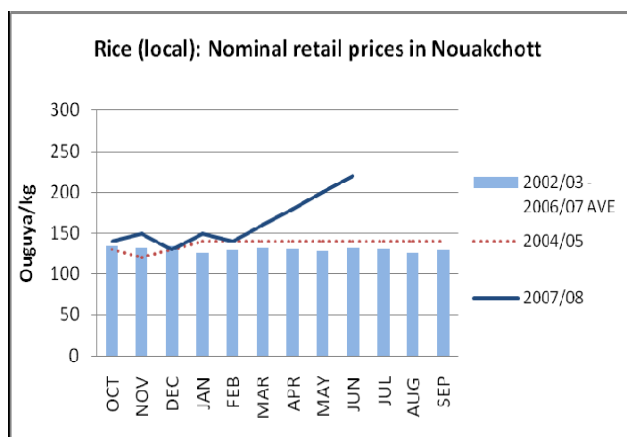
Graphique 10 : Provenance des principaux aliments consommés en Mauritanie en 2007



Une grande partie des aliments consommés dans le ménage rural provient de la production (65% pour l'ensemble de la consommation). Ceci est particulièrement vrai pour le sorgho et le mil, les produits laitiers et les matières grasses. Le riz, le blé et le pain sont en grande partie achetés de même que le sel et le sucre. Cependant ces résultats sont à nuancer puisque de plus en plus de ménages orientent leur alimentation vers le riz et le blé qui sont des produits essentiellement achetés, ce qui inverserait la tendance et mettrait en avant une consommation alimentaire basée sur les achats.

On note une augmentation des prix très marquée pour le lait et les matières grasses ainsi que pour la viande (voir **tableau 6**). La situation est plus problématique pour le riz et le blé dont le prix a augmenté de 56% entre 1993 et 2001 alors que plus de 50% de la consommation provient d'achats sur les marchés. On peut néanmoins dire que, La hausse des prix n'est pas forcément un facteur négatif dans la gestion de la sécurité alimentaire (surtout lorsqu'elle concerne les produits offerts par le ménage) des réflexions doivent être mener sur la dégradation des termes d'échange et de troc qui se manifestent par une hausse constante du prix des produits vendus (auxquels le ménage est obligé de recourir en raison de la baisse de sa production) et une baisse ou une faible hausse de celles des produits que le ménage vend pour acheter les produits commercialisés et une baisse ou une faible hausse de celles des produits que le ménage vend pour acheter les produits commercialisés.

Tableau 6: Évolution de l'indice des prix à la consommation



Source Fews net

Stockage

La Mauritanie compte une capacité de stockage de 54 700 tonnes, répartie sur tout le territoire, comme le décrit le **tableau 7**.

Tableau 7 : Capacité et localisation géographique de magasins de stockage par Wilaya

Région	Tonne
Hodh Chargui	5600
Hodh Gharbi	3400
Assaba	5000
Gorgol	6200
Brakna	5200
Trarza	3360
Adrar	2600
Tagant	3500
Guidimakha	2500
Nouadhibou	3500
Tiris Zemour	1000
Inchiri	1200
Nouakchott	17000
Total	54700

source : CSA, 2006

Cartographie par wilayas des Stocks alimentaires villageois de sécurité (SAVS) du PAM

WILAYA	NOMBRE DE SAVS				TOTAL
	2005	2006	2007	2008	
Brakna	233	190	86	91	600
Gorgol	282	300	13	16	611
Assaba	246	202	47	48	543
Tagant	58	43	48	0	149
H El Gharby	241	121	74	96	532
Trarza	0	79	38	286	403
H El Chargui	0	58	91	136	285
Guidimakha	0	60	140	92	292
Adrar	0	0	21	22	43
TOTAL	1060	1053	558	787	3458

* Le stock initial est de 10 tonnes en moyenne par SAVS.

Les Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité (SAVS)

Depuis 2005, l'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (IPSR), programme du PAM/CSA a mis en place près de 3600 savs à travers le pays. Depuis lors, chaque SAVS a reçu, en moyenne, 5 à 15 tonnes de céréales qui constituent son fonds de roulement à partir duquel, il est appelé à s'approvisionner sur le marché local en céréales traditionnelles ou produits importés selon la disponibilité et/ou la convenance de ses adhérents.

Le réapprovisionnement et la durabilité des SAVS conditionnent la réussite de cette intéressante action sur la sécurité alimentaire.

La dynamique des échanges transfrontaliers

Les marchés de collecte des céréales sont généralement situés au Sud du pays⁵. Les principaux marchés de regroupements de bovins et ovins sont situés à la frontière du Mali.

⁵ Magta Lahjar est un marché de collecte de l'Aftout occidental mais il n'est pas au sud. Tout comme Akjoujt est un marché de collecte des céréales produites en Inchiri, tout, Gabra, Barkeol et Monguel collectent la production céréalière de l'Aftout oriental

Les échanges de céréales avec le Mali sont croissants. Ce transfert s'effectue au détriment des fournisseurs Mauritaniens. Le développement de ces échanges transfrontaliers peut représenter un risque pour le pays (hausse du prix suite à une chute de la production Malienne ou à une fermeture des frontières).

Les acteurs du marché et l'organisation de la filière

Le marché se caractérise par un petit nombre Grossiste (qui s'alimente par la collecte des productions locales et par les importations) en position oligopolistique (3 gros et 10 petits), fonctionnant sur la base d'une entente, et dont les pratiques de spéculation fragilisent la sécurité alimentaire. La dépendance croissante du pays vis-à-vis des importations tend à amplifier ce risque.

Le système de distribution est performant, à travers les antennes des importateurs, mais également à travers un réseau de points de vente gérés par des grossistes très dynamiques qui font tourner très rapidement leur fond de roulement.

On observe une tendance à un allongement progressif des circuits de distribution, par la multiplication des intermédiaires essentiellement pour la filière animale. Pour les circuits céréaliers on a en général deux acteurs (le grossiste et le détaillant. Souvent les deux fonctions se retrouvent au niveau du même acteur)

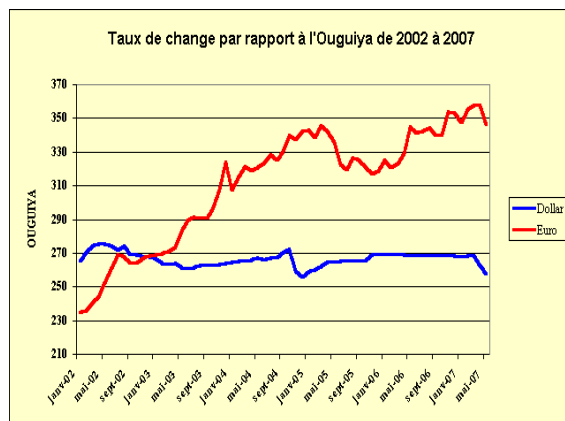
Le riz local connaît des difficultés d'écoulement en dépit de son moindre coût : les problèmes de qualité et les coûts de transformation font que les importateurs impliqués dans ce secteur arbitrent en faveur du riz importé.

Le marché du bétail est caractérisé par une grande multiplicité d'acteurs, et par un transfert progressif de l'appropriation du bétail lié aux grandes ventes saisonnières réalisées par les grands éleveurs vers les fonctionnaires et les commerçants. Les petits éleveurs alimentent essentiellement les marchés urbains par le biais des courtiers.

Un taux de change fluctuant

L'une des difficultés rencontrées depuis 2003 par l'économie mauritanienne est l'évolution des taux de change entre dollar (monnaie dans laquelle sont facturées la plupart des exportations) et euro (les importations sont facturées principalement en euro ou en CFA). Cela a pour conséquence une dépréciation de l'ouguiya vis-à-vis de l'euro et une hausse des prix des produits importés, comme le montre le **graphique 11**. Cela représente un risque important pour la sécurité alimentaire des ménages.

Graphique 11 : Evolution du taux de change entre l'ouguiya, l'euro et le dollar depuis 2002



Source : ONS / BCM, 2007

Une pauvreté particulièrement accentuée en milieu rural

La pauvreté affecte 47% de la population en 2004. Elle est davantage marquée en milieu rural (59% d'incidence), ce qui pose le problème d'accessibilité aux aliments pour une grande partie de la population. Les populations les plus pauvres sont situées dans les zones enclavées, zones où se pose également le problème de disponibilité des aliments du fait des difficultés rencontrés dans le transport.

Les sources de revenus se sont diversifiées ces dernières années et les transferts d'argent issus des migrations représentent une source alternative pour un grand nombre de familles. Par ailleurs, on note un fort exode rural, montrant la volonté des ménages de rechercher des revenus en dehors des activités agricoles. Ceci devrait se traduire par une augmentation de la pauvreté puisque les sources d'emploi (formels et informels) seront à terme limitées.

Suite aux différentes crises liées à la sécurité alimentaire et aux difficultés de production, la consommation alimentaire, traditionnellement basée sur la consommation du mil et du sorgho, produits en Mauritanie, se tourne vers une consommation à base de riz et de blé, produits qui sont achetés, accentuant ainsi la dépendance vis-à-vis des importations.

L'absence de mécanisme de régulation des prix et l'enclavement des zones à risque soumises alors au phénomène de spéculation sur certaines denrées alimentaires accentuent le problème de l'accessibilité pour les populations vulnérables.

Le marché des céréales se caractérise par un petit nombre d'importateurs en position oligopolistique, dont les pratiques de spéculation fragilisent la sécurité alimentaire.

III. DIMENSIONS SANITAIRES, SOCIO-ÉDUCATIVES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

1. L'état nutritionnel des populations

Plusieurs enquêtes ont récemment été conduites en Mauritanie notamment l'enquête MICS-03 de 2007 réalisée par l'UNICEF et le Ministère de la Santé de juillet à septembre 2007 dans tout le pays. L'évaluation rapide sur la nutrition et la survie de l'enfant a été effectuée en mars 2008 réalisée par le Ministère de la Santé, sur financement de la DG ECHO à travers l'UNICEF. L'enquête nationale sur la situation des enfants en Mauritanie à la fin 2006.

L'enquête de l'UNICEF de Mars 2008 révèle qu'au niveau national, la prévalence de la **malnutrition aiguë globale est de 12%** et celle **sévère est de 1.8%**, avec des différences significatives dans toutes les zones d'enquête. Les taux les plus élevés sont rencontrés dans le sud est et la zone du fleuve aussi bien pour les communes en bordure du fleuve que loin du fleuve. Cette forte précarité de la région du Fleuve a été observée en 2000-2001 lors de l'EDSM et de l'enquête de décembre 2006. La prévalence de la malnutrition aiguë globale dans les zones du sud est, le centre et le fleuve était en mars 2008 supérieure à 10%, donc dépassant le seuil d'alerte de 10% défini par l'OMS.

Tableau 8 : Indicateurs de la malnutrition dans les enquêtes nationales

Année	Source de l'enquête	Emaciation	Retard de croissance	Insuffisance pondérale
1990	PAPCHILD	-	57%	-
1995	MICS	-	44%	-
2000	EDSM	13%	35%	32%
2005	AGVSA	13%	30%	26%
2006	UNICEF/MSAS/ANED	8.1%	24.5%	24.2%
2007	MICS	12,60%	29%	30%
2008	UNICEF/MS/ANED	12%	27%	30,70%

Source : synthèse de l'auteur

Dans le contexte mauritanien, la malnutrition prédominante chez les enfants est de nature chronique (*stunting*). Ce type de malnutrition est plutôt lié à la pauvreté et au manque d'accès à une alimentation

régulière diversifiée et apportant tous les 40 nutriments essentiels. Entre les années 90 et 2006, la prévalence de la malnutrition chronique globale a eu une baisse régulière constante. Cette tendance est freinée en 2007 et 2008. En effet, Les prévalences de la malnutrition chronique globale et de la malnutrition chronique sévère en mars 2008 sont en augmentation par rapport à l'enquête nutritionnelle nationale de 2006 et en stagnation par rapport à l'enquête MICS de juin 2007.

La malnutrition touche aussi les adultes : l'EDSM réalisée en 2000 montre que 13% des femmes ont un IMC<18,5% et sont donc en état de malnutrition aiguë. Parallèlement la Mauritanie est aussi confrontée au problème de surpoids avec 38% de femme qui ont un IMC>25 dont 16% d'obèse (IMC>30). Ce taux relativement élevé témoigne d'une grande inégalité au sein de la population comme nous l'avons vu dans le chapitre relatif à la pauvreté mais également à un manque d'éducation alimentaire et nutritionnelle de la population. Il concerne davantage la population urbaine, et son importance témoigne d'un exode rural fort ces dernières années avec une population urbaine qui accède à une alimentation différente, plus diversifiée mais aussi plus riche.

Des carences importantes en micronutriments :

Le manque de diversité alimentaire se traduit par des prévalences élevées de carences en micronutriments :

- Prévalence de la carence en iode : 30%.
- Prévalence de l'anémie carencielle : 50% pour l'OMS en 1995 et 77% selon l'UNICEF/MI en 2004 chez les enfants.
- Estimation de la prévalence en vitamine A : 15% chez les enfants de moins de 6 ans (UNICEF/MI, 2004)

Des pratiques d'allaitement inadaptées :

La prévalence de l'allaitement maternel exclusif par le rappel des 24 heures est de 20,7%. On constate par ailleurs que 10% des enfants ne sont pas du tout allaités. La pratique qui consiste à donner des aliments autres que de l'eau aux nourrissons allaités (41%) est plus fréquente que celle qui consiste à donner uniquement de l'eau (27%). L'allaitement maternel exclusif est encore pratiqué dans 3,7% des cas au delà des 6 mois recommandés tandis que 18,6% des enfants ne reçoivent rien d'autre que de l'eau en plus du lait maternel au delà des 6 mois. Ces données confirment l'insuffisance de l'éducation des populations en terme de pratiques d'allaitement.

La durée médiane de l'allaitement est de 14 mois chez les jeunes enfants de 0-23 mois et que 66% des mères donnent le sein à l'enfant moins d'une heure après sa naissance. Plus de 95% des mères donnent le sein pendant la première journée. Environ 85% d'entre elles ont nourri leur enfant avec le colostrum.

2. Les pratiques alimentaires

La qualité de la consommation alimentaire s'est légèrement améliorée au cours des deux dernières décennies en apport énergétique et en qualité notamment liée à l'apport protéinique, comme le témoigne le **tableau 9**.

Tableau 9 : Evolution de la qualité de l'alimentation

	1990-92	1995-97	2001-03
Apport énergétique (kcal/ pers/jour)	2 560	2 690	2 780
Consommation de protéines (g/pers/jr)	79	78	81
Consommation de graisse (g/pers/jour)	64	68	71

Source : FAO, 2005

Le nombre de repas quotidiens moyen dans le ménage en Mauritanie est de 2,4 pour les enfants et de 2,5 pour les adultes.

Dans la zone pastorale, l'alimentation dominante est à base de viande et de lait (frais ou caillé) Les céréales comme le blé constituent la base de cette alimentation ; la viande constituant le complément. Dans cette zone les produits végétaux (légumes et fruits) constituent des exceptions. Le poisson n'est consommé qu'en de très rares occasions, il n'est pas bien apprécié.

Au niveau de la bande frontalière avec le Mali, le mil et le sorgho constituent la base de l'alimentation de même que le blé. En dehors de la viande, on retrouve le poisson dans des proportions très réduites et sous forme séchée. Les légumes et fruits sont consommés pendant la saison de production.

Le centre et l'ouest de la vallée du fleuve sont ceux qui sont les plus proches des grands centres urbains (Mauritanie et Sénégal) et de ce fait les transformations des habitudes alimentaires y sont beaucoup plus visibles. Le riz (cultivé dans la zone, en plus de l'importation) est la première céréale consommée dans cette zone. La viande et surtout le poisson y sont beaucoup consommés. De l'est de Kaedi jusqu'au Guidimakha, la consommation de céréales traditionnelles (mil, maïs et sorgho) est encore plus importante.

Cependant avec les sécheresses répétitives et la destruction quasi-totale des moyens de production, on constate une évolution notoire dans la composition des plats consommés par les populations rurales. Les produits importés prennent de plus en plus de place dans l'alimentation.

3. Infrastructures sanitaires et éducatives

3.1. Accès à l'eau

L'accès à l'eau potable : 24% de la population ont accès à l'eau potable par un robinet. Les autres sources d'approvisionnement sont moins sûres au niveau de la qualité de l'eau : citerne, revendeur d'eau ou fontaine publique (28%), puits avec pompe (5%), puits sans pompe, fleuve, rivière, lac, ruisseau, autre (43%).

Concernant l'eau potable, l'on peut encore noter que 20 à 24% des ménages de Nouakchott ont accès à l'eau potable par un branchement privé, contre 46% dans les 16 autres villes du périmètre de la SNDE. Dans les autres villes de plus de 5 000 habitants (réseaux ANEPA), ce taux est de 38%. Enfin, en milieu rural, 49% des ménages ont accès à l'eau potable et plus de la moitié des centres de plus de 500 habitants restent à équiper d'un réseau d'eau potable.

La production totale d'eau est en évolution et est passée de 16 200 m³ par an à 24 200 m³ en 2005. La production d'eau de Nouakchott représente près de 70% de la production totale.

Un environnement particulièrement insalubre

Près de la moitié (49,5%) des habitats mauritaniens ne dispose pas de toilettes. Un tiers de la population (31%) utilise des latrines avec fosse septique et 7,5% ont des toilettes avec chasse d'eau. Cette insalubrité de l'environnement peut être à l'origine de diverses maladies.

3.2. Accès aux soins

Certains indicateurs de santé montrent une évolution positive sur les 15-20 dernières années en Mauritanie. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est passée de 182/1000 en 1995 à 116/1000 en 2000 (EDSM). Même si ces chiffres ont été mis en doute, une étude complémentaire a trouvé un taux de 123/1000 ce qui confirme la baisse de cet indicateur. Mais cette évolution positive ne signifie pas que la situation sanitaire est satisfaisante et des progrès restent à faire à plusieurs niveaux : la couverture vaccinale et en supplémentation en vitamine A est insuffisante, les incidences du paludisme et des diarrhées restent élevées (cf tableaux 10 et 11).

Tableau 10 : Couverture vaccinale et en supplémentation en vitamine A

	Couverture en vit A	Couverture vaccination anti-rougeoleuse		% des enfants dont les mères affirment avoir eu 5 contacts vaccinaux
Groupe Cible	6-59 mois	9- 59 mois		12-23 mois
	Oui	Oui enfant vacciné	Oui carnet de vacc. vu	Oui
Total	62.3%	90,10%	45,10%	72.7%

Sources UNICEF décembre 2006

Tableau 11 : Prévalence de la morbidité chez les enfants de 0-59 mois par zone

Tranche d'âge	Fièvre	Toux avec difficulté respiratoire	Diarrhées (incluant diarrhées sanguinolentes)	Diarrhées sanguinolentes
0-35 mois	22.5%	14.3%	12.4%	2.2%
36-59 mois	13.0%	12.3%	6.9%	1.3%
Total	21.0%	13.0%	9.8%	2.11%

Sources UNICEF décembre 2006

Un accès aux soins de santé encore insuffisant

43,5% de la population se situe à plus d'une heure d'un poste de santé. (30% à moins de 30 minutes et 23,5% entre 30 minutes et une heure).

3.3. Accès à l'éducation

42,5% de la population est analphabète, l'enquête MICS 2007 révèle que en tout, 57.4 % des enfants mauritaniens ayant l'âge d'aller à l'école primaire sont à l'école primaire. En zone urbaine, 71.5 % des enfants sont scolarisés, contre 48.5 % en zone rurale. Avec 80 %,

Un niveau d'éducation faible

27% de la population a un niveau d'éducation primaire et 12,5% a un niveau relevant de l'enseignement secondaire. On note que 15,5% a suivi un enseignement de type traditionnel.

Une malnutrition chronique en régression, mais des indicateurs sociaux éducatifs qui restent faibles

En dépit des difficultés d'accessibilité aux denrées de base, exacerbées les années de crises conjoncturelles, on note une baisse des taux de malnutrition qui restent toutefois encore élevés (la malnutrition chronique affecte 27%% des enfants âgés de 6 à 59 mois). Ces taux encore élevés indiquent la nécessité d'efforts supplémentaires à fournir, notamment en termes d'éducation de la population concernant les bonnes pratiques alimentaires. Ceci pourrait s'expliquer par l'amélioration de l'environnement sanitaire. Cependant, le manque d'étude de mise en corrélation des différents facteurs de la malnutrition qui entrent en cause en Mauritanie tels que la faible diversité alimentaire pour certains groupes, l'environnement sanitaire avec l'incidence des maladies telles que les diarrhées ou les infections respiratoires frappant les jeunes enfants, les mauvaises pratiques de sevrage ne permet pas d'expliquer cette tendance à la baisse des taux de malnutrition.

Les indicateurs sociaux présentent des évolutions diverses. Le taux de scolarisation reste faible (40% d'enfants scolarisés). L'accès aux soins progresse, mais reste encore insuffisante : 43,5% de la population se situe à plus d'une heure d'un poste de santé.

IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT NATIONAL DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1. Priorités politiques en matière de sécurité alimentaire et leur traduction en investissement

La politique proposée pour la sécurité alimentaire en Mauritanie se décline selon 5 objectifs :

- La promotion d'une agriculture productive, diversifiée, durable et régionalement intégrée
- Le développement, la fluidification et l'intégration sous-régionale des marchés nationaux
- L'amélioration durable des conditions structurelles d'accès des groupes et zones vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base
- L'amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire structurelle
- Le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire.

Cependant cette stratégie a été définie par le MDRE et un grand nombre d'acteurs de la sécurité alimentaire du pays n'ont pas été impliqués dans le processus, ce document n'ayant d'ailleurs jamais été soumis et approuvé en conseil des Ministres.

Par ailleurs, la restructuration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) engagée en 1998, dans le cadre du Programme d'Appui Communautaire à la Sécurité Alimentaire en Mauritanie (PACSA, U.E) a permis la mise en place de certains outils devant contribuer à la sécurité alimentaire :

- Renforcement du dispositif d'information avec l'Observatoire de Sécurité Alimentaire (OSA);
- Mise en place du stock de sécurité physique et financier ;
- Réforme du dispositif de concertation – coordination ;
- Instauration de secours d'urgence ;
- Création d'une structure indépendante de gestion des micro-projets.

En outre, avec le Programme Alimentaire Mondial, le CSA mène depuis plusieurs années déjà un ensemble de programmes ciblés et orientés vers les populations vulnérables en milieu rural. Il s'agit là d'un ensemble de dispositifs pouvant contribuer sensiblement à l'atténuation de l'insécurité alimentaire structurelle, dont l'éradication reste dépendante de l'action combinée de plusieurs départements et des performances de l'économie en général. Ces programmes permettent également de disposer d'outils permettant d'intervenir en cas de crises alimentaires conjoncturelles.

Le CSLP, quant à lui, prévoit la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité alimentaire qui combine des logiques de moyen terme et de court terme (réponses ponctuelles aux situations d'urgence). A cet égard, le plan d'action pour la période 2006-2010 s'articule autour de quatre axes complémentaires : (i) la promotion de solutions durables, (ii) le renforcement du système d'alerte précoce, (iii) l'amélioration des capacités d'intervention, et (iv) l'amélioration de la coordination et le renforcement des capacités des intervenants en tenant compte des recommandations de la politique nationale de développement de la nutrition.

Enfin, une politique nationale du développement de la nutrition (PNDN) a été élaborée et adoptée par le Gouvernement en décembre 2005.

La PNDN s'articule autour de 4 axes stratégiques programmatiques d'intervention qui sont :

1 : La sécurité alimentaire, avec pour objectif stratégique d'ici 2015 d'accroître la productivité et la production en milieu rural et péri-urbain, d'améliorer l'accessibilité des produits alimentaires de première nécessité au niveau national, régional et au niveau ménage (en quantité et en qualité) et d'atténuer les effets des crises alimentaires et des situations d'urgence

2 : La nutrition et le système de santé, avec pour un certain nombre d'objectifs se traduisant par une amélioration sensible du statut nutritionnel des populations d'ici 2015 avec des indicateurs chiffrés (réduction de l'insuffisance pondérale, réduction du déficit énergétique chronique chez les femmes en âge de procréer et du faible poids à la naissance, réduction de la prévalence de l'anémie, élimination de la carence en iode et en vitamine A, introduction d'un paquet minimum d'activités en Nutrition...)

3 : La nutrition communautaire et le programme de la petite enfance, avec pour objectif stratégique d'ici 2015 d'améliorer les interventions de nutrition communautaire et le statut nutritionnel de la petite enfance, de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liée aux carences en micro-nutriments et de Promouvoir de bonnes habitudes et comportements alimentaires.

4 : La nutrition scolaire, avec pour objectif stratégique d'ici 2015 d'assurer une alimentation suffisante et saine en milieu scolaire et universitaire, avec la mise en place de la promotion de l'éducation en matière d'hygiène et d'alimentation.

Ces quatre axes stratégiques, viennent appuyer 5 axes transversaux

- Le renforcement des programmes IEC et changements de comportement ;
- L'amélioration des systèmes de nutrition en matière de nutrition ;
- La recherche appliquée et la formation en nutrition ;
- Le contrôle de la qualité des aliments ;
- Le partenariat avec la société civile.

Le **tableau 12** montre un effort croissant de l'État au cours des dix dernières années en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural.

Tableau 12 : Budget de l'Etat en sécurité alimentaire et du développement rural (en millions d'ouguiya)⁶

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Budget Fonction. CSA				150	150	152	172	190	423	466	531	972
Budget Invest. Dév. Rural	5.302	4.537	5.323	6.312	5.281	5.617	5.670	5.954	6.552	6.946	8.801	7.423
Exécut. Invest. Dev. Rural	4.677	3.170	4.391	4.352	4.387	4.553	5.232	6.148	5.836	6.036	6.850	

Source : ONS, 2007

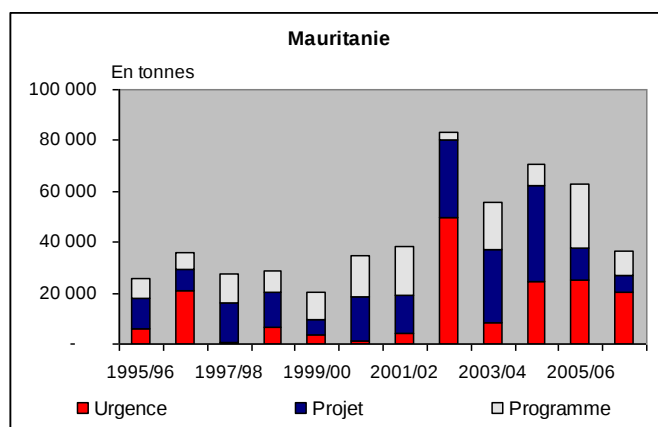
2. Politiques d'aide et de coopération alimentaire

La Mauritanie est dépendante de l'aide extérieure, mais l'évolution récente montre un déclin de son poids dans le financement du budget, comme le montre le **graphique 12**.

⁶ Le budget est global et ne se limite pas au budget d'investissement qui est beaucoup plus pertinent que celui de fonctionnement mais nous n'avons pas pu disposer de cette information.

On note une augmentation importante de l'aide alimentaire entre 1995 et 2002, mais cette tendance vise à s'infléchir depuis 2002. La tendance est à la hausse pour les trois catégories (projet, programme et urgence), mais on observe une nette évolution pour l'aide projet qui a doublé et passe de 19 000 tonnes en 2001/2002 à 38 000 tonnes en 2005/2006. Elle est mobilisée via le Programme Alimentaire Mondial (appui à l'éducation de base via les cantines scolaires, appui nutritionnel et appui au développement rural par des travaux communautaires) et les autres ONGs.

Graphique 12: Evolution de l'aide alimentaire en Mauritanie, par catégorie



Source : PAM/Interfais, 2007

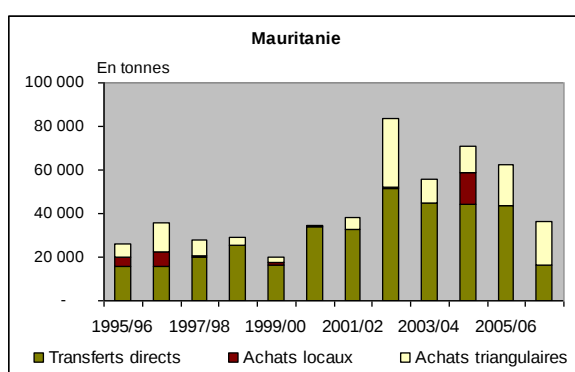
L'aide d'urgence a été fortement mobilisée, notamment lors des périodes de crises alimentaires en 2002/2003. L'essentiel a été canalisé par le PAM qui a lancé essentiellement deux opérations : l'EMOP régional qui a été prolongé en 2005 par l'IPSR (Intervention prolongée de secours et de redressement). L'évaluation de l'EMOP a mis en relief un certain nombre de limites de cette opération d'urgence, tels que :

- Le manque de ciblage des populations vulnérables ;
- Le retard de l'arrivée de l'aide se traduisant par une couverture des besoins partielle ;
- Une capacité d'absorption de l'aide insuffisante pour mener une opération de grande ampleur : problèmes de ressources humaines et logistiques, limites des capacités de stockage, encombrement portuaire, difficultés d'acheminement, engorgement de l'ensemble de la chaîne par les importations commerciales ;
- Non prise en compte des interventions structurelles en cours dans le cadre des programmes de pays.

Une grande partie de l'aide alimentaire est fournie par les Etats-Unis. L'aide américaine a doublé entre 1995 et 2005 et représente plus de la moitié de l'aide projet en Mauritanie.

Une partie de l'aide est achetée localement, soit environ 15 000 Tonnes en 2004/2005 et en 2005/2006, ce qui représente respectivement 27% et 56% du volume total de l'aide.

Graphique 13: Evolution de l'aide alimentaire en Mauritanie, par type d'achat



Source : PAM/Interfais, 2007

3. Capacités en matière de prévention, d'alerte et de gestion des crises

Tableau 13 : les dispositifs d'information

Domaine	Structure	Rôle dans la prévention/ gestion des crises	Appréciation
Analyse des disponibilités	GTP	Suivi de la campagne : Déroulement de la campagne (météo, phénologie des cultures, etc...)	
	DRAP/SSA	Enquête agricole : Superficie, rendements et caractéristiques annuelles des exploitations agricoles	
	Douanes, Commerce extérieur, CSA	Suivi des importations et des exportations	
	CSA, PAM	Suivi de l'aide alimentaire	
Analyse de l'accessibilité	CSA, PAM, FEWSNET	SIM céréales	Irrégularité au niveau de la collecte Publication des informations incomplète et insuffisante
Analyse de la vulnérabilité	CSA, SAP, PAM, FEWSNET, FAO	Suivi des populations et des zones à risques (enquêtes bi annuelles) : ▪ Identification des zones à risque Enquêtes VAM Missions conjointes (Gouv, PAM, FAO, FEWSNET) ▪ Mesures d'atténuation ▪ Requête d'aide alimentaire ▪ Proposition d'actions structurantes de sécurité alimentaire à court, moyen et long terme	Les critiques les plus virulentes au par avant concernée le manque d'objectivité de la méthode utilisée pour l'identification des zones à risque. Cependant, les choses ont beaucoup évolué sur le plan méthodologique et de la collecte des données avec des enquêtes conjointes entre le PAM et le CSA avec une intégration des analyses au niveau des ménages

Source : synthèse de l'auteur

➤ La faiblesse du dispositif national et la juxtaposition des systèmes d'information sectoriels

le **tableau 13** traduit le fonctionnement de la collecte et l'analyse des données qui prévalait en Mauritanie avant la mise en place d'un cadre de concertation. Ce tableau nous montre une juxtaposition de systèmes d'information sectoriels, mais le nécessaire regroupement en analyse transversale à partir des données primaires obtenues par les divers systèmes d'information était généralement absent, sauf au niveau de l'Observatoire sur la Sécurité Alimentaire (OSA) qui utilise différentes sources de données. L'OSA joue en effet le rôle d'une centrale d'information sur la sécurité alimentaire qui comprend trois services : le SAP, le SIM et le Système de publication et de diffusion.

Les données des autres systèmes d'informations ne sont pas souvent prises en compte par l'OSA. De plus, l'OSA fait partie intégrante du CSA et son impartialité est souvent remise en cause, ce qui se traduit par une méfiance accrue vis-à-vis des données qu'il fournit.

Face à la faiblesse du dispositif national, plusieurs institutions utilisent leurs propres méthodes d'analyse de la vulnérabilité et d'identification des populations vulnérables telles que les enquêtes du VAM, le système d'alerte précoce du FewNet, le système de veille de la situation nutritionnelle mis en place par l'ONG Caritas au cours de la campagne 2005.

➤ Un début de partage de diagnostic ⁷

Ceci est la conséquence directe d'un travail avec une approche sectorielle et non transversale. Les différents acteurs impliqués ne cherchent pas à confronter leurs données avec les informations fournies par d'autres dispositifs. Par ailleurs, les méthodologies et les critères employés ne sont pas homogènes ce qui ne facilite pas les prises de décisions, aussi bien pour l'Etat que pour les partenaires.

⁷ voir le décret 42/2002 portant organisation du cadre national de concertation sur la sécurité alimentaire, le cadre a besoin de plus de dynamisme mais il fonctionne quand même

La coordination des interventions qui constitue pourtant un élément essentiel de l'efficacité de la gestion des crises n'a été que récemment mis en place dans le dispositif national⁸. Les textes réglementaires établis dans le cadre de la restructuration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire prévoient un cadre formel de concertation assez bien structuré⁹, mais on constate toutefois qu'il n'a été que très peu opérationnel depuis 2005. Les groupes de travail pluridisciplinaires (GTP) se sont très peu réunis jusqu'à présent.

Les bailleurs de fonds commencent à être impliqués davantage dans les instances de concertations, ainsi que les ONG qui jouent un rôle important comme acteurs directs ou comme opérateurs de certaines agences bi ou multilatérales.

Le plan d'organisation des secours d'urgence, mis en place pour coordonner les intervenants, engager des démarches pour la mobilisation des moyens et des fonds nécessaires et approuver les plans de sorties de crises n'est que trop peu utilisé.

➤ **Une faiblesse de l'approche normative**

La plus part des interventions sont justifiées par des enquêtes et le ciblage et l'identification des bénéficiaires reste une activité permanente et obligatoire dans la mise en œuvre des interventions, néanmoins dans plusieurs zones, on observe que l'aide alimentaire demeure finalement une intervention habituelle, ne tenant pas compte des particularités des crises, de leurs causes ni de leur répartition au sein de la population.

Une prise en charge insuffisante des problèmes nutritionnels par le système de santé

Les structures de santé ne disposent pas de moyens humains et matériels suffisants pour assurer les missions de prévention de la malnutrition et de traitements des cas aigus. Il n'y a pas réellement de vision à long terme avec un travail de fond sur les questions de prévention de la malnutrition via l'éducation nutritionnelle et l'éducation à la santé et les communautés de bases sont trop peu impliquées.

Le très faible niveau des ressources humaines spécialisées en nutrition au niveau national fait partie des freins majeurs.

Des politiques ne favorisant pas la mise en place d'actions structurantes et transversales permettant une réduction durable de l'insécurité alimentaire structurelle dans les zones vulnérables.

Les politiques en matière de sécurité alimentaire sont caractérisées en Mauritanie par l'absence d'une approche transversale et donc d'une stratégie réelle de sécurité alimentaire. Plusieurs programmes se sont mis en place, mais l'absence de synergie entre les programmes et l'absence de coordination freinent considérablement une gestion rationnelle de la sécurité alimentaire dans le pays.

Le CSLP souligne cependant que la Mauritanie dispose d'une marge sensible de progression en matière agricole mais qu'elle doit pour cela lever des contraintes qui relèvent :

- de la faiblesse de la coordination entre les différents intervenants (MDRE, autres départements techniques, administration territoriale, services déconcentrés, projets, etc.),
- de la faiblesse du conseil agricole,
- de l'absence d'études systématiques de l'impact des différents projets,
- de la faiblesse des systèmes de suivi et d'évaluation au niveau des différentes structures et projets,
- de la vulnérabilité persistante aux conditions climatiques et aux invasions acridiennes.

Plusieurs tentatives de mise en place de processus ou de plate forme de concertation entre les acteurs ou entre les systèmes d'information ont vu le jour mais se sont, jusqu'à présent, avérées inefficaces. Le

⁸R.Blein, *Mission d'appui à l'élaboration d'une politique de sécurité alimentaire en Mauritanie*, Ambassade de France en Mauritanie, mars 2005.

⁹Le cadre national de concertation a été réaménagé en février 2002 (décret du Premier Ministre no. 042-2002). Il comprend des instances de concertation à plusieurs niveaux :

- Des instances à compétence générale : le comité de programmation alimentaire (CPA) doté d'un organe technique (comité technique de coordination - CTC).
- Des instances à concertation spécialisées : les groupes de travail spécialisés (GTS).
- Des instances de concertation régionale : les comités régionaux de suivi de la sécurité alimentaire (CRSA).

déséquilibre institutionnel qui caractérise le climat dans lequel s'inscrivent les diverses politiques de sécurité alimentaire ne favorise pas l'émergence d'une stratégie de sécurité alimentaire efficace et opérationnelle.

A cela s'ajoute la succession des mauvaises années qui a conduit à privilégier la gestion des crises conjoncturelles et à perdre de vue les dimensions structurelles de la sécurité alimentaire. Il est donc temps de mettre en place des actions plus structurantes et transversales visant une meilleure prise en charge de l'insécurité alimentaire structurelle dans les zones à risque.

V. ACTEURS SOCIAUX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Il est important de noter que la société civile est très peu représentée dans la prise de décision, la collecte d'information dans la mise en place d'une stratégie dans le domaine de la sécurité.

Les organisations de producteurs exception fait de ceux des éleveurs sont quasi inexistantes et peu actives dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Il existe très peu de partenariats constructifs avec les collectivités locales, les ONGs, les associations et le secteur privé dans la mise en place de programme de lutte contre la malnutrition.

Jusqu'à présent, les partenaires de l'aide multilatérale ou bilatérale comme les ONG regrettent la faiblesse de la coordination au niveau gouvernemental et l'absence d'un cadre de concertation, même en période de crise.

VI. CONCLUSION

Les différents épisodes de sécheresses des années soixante-dix et quatre-vingt ont poussé les populations rurales et nomades à un exode massif. Cet exode a eu pour conséquences une urbanisation sauvage et une croissance importante des quartiers péri-urbains de Nouakchott.

Dans les meilleures conditions de production, la Mauritanie ne couvre que 30% des besoins de consommation céréalière. Pour combler ce déficit, la Mauritanie fait recourt à l'importation et à l'aide alimentaire. Le circuit commercial arrive à mettre à disposition des vivres partout où la demande se fait sentir. Cependant l'accessibilité (pauvreté de la population) demeure le facteur limitant de cette demande donc de la disponibilité alimentaire.

La consommation alimentaire est très peu diversifiée, les actions dans le domaine de la nutrition (prise en charge et la prévention) sont insuffisantes et 1 enfant sur 5 souffre de la malnutrition chronique.

L'absence de stratégie de sécurité alimentaire sur le long terme et de concertation et coordination entre les différents acteurs caractérise les actions successives apportées jusqu'à présent pour répondre à une insécurité alimentaire marquée par d'importantes crises conjoncturelles. Cependant ces crises conjoncturelles sont largement amplifiées par un profond déséquilibre structurel auquel doit faire face aujourd'hui la Mauritanie par la mise en place d'une stratégie efficace et opérationnelle tant au niveau qui devra être basée sur une approche transversale et s'attachera en particulier à améliorer le système d'information particulièrement faible dans le pays.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été menée dans chaque pays du CILSS par un expert national, sous la supervision d'une équipe de coordination proposée par le consortium des bureaux d'études Gret/Iram/ICI, composée d'experts des différentes disciplines concernées par la sécurité alimentaire.

L'étude a été coordonnée par un comité composé des institutions suivantes : CILSS, CSAO, Fews-Net, FAO, PAM, ROPPA, Commission Européenne et Coopération Française. Ce comité a fixé les orientations de l'étude et validé les travaux. Il a été organisé au démarrage de l'étude, un atelier réunissant l'ensemble des experts nationaux et l'équipe de coordination, qui a permis de s'accorder sur la méthodologie et les indicateurs.

Dans chacun des pays, les représentants du CILSS ont organisé une réunion d'information destinée à présenter aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, les contours de l'étude et les indicateurs retenus, et recueillir leurs avis.

La collecte des données s'est faite auprès des différentes institutions (Pouvoirs publics, Systèmes d'information, ONG, OP, interprofessions, Agences de coopération et agences onusiennes...). L'analyse portée par l'expert national et enrichie par l'équipe de coordination a été présentée lors d'une deuxième rencontre, aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, qui l'ont amendé et validée.

Les résultats de ces analyses sont disponibles pour chaque pays sur le site du RPCA, sous deux formes : un rapport synthétique et un dépliant.

AUTEURS :

- Gret (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; Iram (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; Ici (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Mohamed Baro, consultant national de la Mauritanie.

- Coordination technique et méthodologique *Léonidas Hitimana (CSAO/OCDE)*, *Amadou Konaté (CILSS)*, *Salif Sow (FEWS NET)*

CONCEPTEURS, PROPRIETAIRES DE L'INITIATIVE & CONTACTS:

- CSAO, Jean Sibiri Zoundi (sibirijean.zoundi@oecd.org)

- CILSS, Dramane Coulibaly (dramane.coulibaly@cilss.bf)